



Séminaire avancé de procédure pénale internationale – Focus sur la CPI
(fév. - mai 2012)

I. Concept et objectifs

- Objectif : offrir un module de formation de haut niveau consacré à la procédure pénale internationale, en prenant particulièrement appui sur la procédure devant la Cour Pénale Internationale;
- Module de formation organisé conjointement par la Faculté de droit de l'ULg et le Barreau de Liège.

II. Contenu de la formation : séminaire avancé de procédure pénale internationale

Le séminaire s'articulera autour de deux axes : un socle de base et des modules spécialisés.

1. Socle de base (5 séances)

L'objectif du socle de base est de fournir une formation contextualisée permettant aux participants de comprendre l'origine, le fonctionnement et les enjeux de la justice pénale internationale, avec une attention particulière pour la Cour pénale internationale.

Feront partie du socle de base les éléments suivants:

I. Origine des juridictions pénales internationales

- A. Evolution de la répression pénale des infractions les plus graves devant les juridictions internationales
- B. Période contemporaine : création de tribunaux internationaux à compétence pénale spéciale par le Conseil de Sécurité de l'ONU
- C. Création de la CPI

II. Procès pénal international – quelques traits essentiels

- A. Détermination du droit applicable
- B. Problème de l'évolution du droit matériel et de ses conséquences sur la procédure
- C. Droit de la preuve et son évolution
- D. Protection des témoins

III. La Cour pénale internationale

A. Spécificités de la CPI

B. Composition, administration et fonctionnement de la CPI

C. Différentes phases de la procédure et leur gestion procédurale

C1. Procédure préliminaire

C2. Les chambres préliminaires et leur fonctionnement

C3. La phase du procès

C4. Appel et révision

Intervenants:

- Me Jean-Louis Gillissen (avocat au barreau de Liège, représentant légal de victimes, CPI)
- Me Julie Goffin (avocate au barreau de Bruxelles ; secrétaire de la commission Défense pénale internationale de l'UIA)

2. Modules spécialisés(6 séances)

L'objectif des modules spécialisés est d'approfondir les différentes phases de la procédure devant la CPI en examinant plus particulièrement le rôle des principaux acteurs de la CPI. Pour ce faire, différents intervenants prendront appui sur le trajet procédural d'une affaire devant la CPI pour donner aux participants à la fois une formation pointue à la procédure devant la CPI (avec une attention pour les développements récents) mais aussi des clés leur permettant de situer la procédure devant la CPI dans un contexte plus général et de la comparer aux modèles existants (accusatoire/inquisitoire).

Les modules suivants feront partie de la formation:

- Séance 1 - Le rôle du bureau du procureur
- Séance 2 - Le rôle du siège
- Séance 3 - Le rôle du greffe
- Séance 4 - Le rôle de la défense (en particulier le bureau du Conseil public pour la défense)
- Séance 5 - Le rôle du représentant de la victime
- Séance 6 - Le rôle des Etats (coopération avec la CPI)

III. Organisation pratique

- Le module est ouvert tant aux praticiens (avocats, magistrats, etc.) qu'aux étudiants (de master en droit);
- Pré-requis :
 - Une connaissance passive de l'anglais;
 - Une connaissance minimale du droit international et du droit international humanitaire.
- Evaluation : sous forme d'évaluation permanente tout au long du séminaire, qui conditionne l'octroi du certificat;
- Calendrier : la formation sera organisée une première fois de février à mai 2012. Les séances seront organisées le samedi matin (9 h – 12 h).
- Conditions d'accès pour les praticiens :
 - a) Diplôme de 2^{ème} cycle (licence, master) en droit;
 - b) Eventuellement sur dossier en raison de l'expérience professionnelle.
- Droits d'inscription : 750 EUR pour les praticiens) ; un agrément sera demandé à la Région Wallonne pour permettre aux participants de s'acquitter des droits d'inscription par le biais des chèques-formation;
- La formation ne sera organisée que s'il y a au minimum dix inscrits;

* * *